

POUR LA DÉFENSE DE FRET SNCF ET DE TOUTES LES CHEMINOT·E·S VICTIMES DES EXTERNALISATIONS, UN SEUL VOTE POSSIBLE, CELUI DE **SUD-Rail** !



Du 28 mars
au 4 avril 2024
dans nos Conseils
d'Administration

ON VOTE

Union
syndicale
Solidaires
Sud Rail



Un plan de discontinuité aussi rapide qu'injuste et politique !

- Le 18 janvier 2023 la Commission européenne ouvre une procédure d'enquête sur «des aides illégales d'État» versées à Fret SNCF.
- Le 23 mai, le ministre des Transports Clément Beaune annonce son plan de discontinuité de Fret SNCF.
- Dès octobre 2023, Fret SNCF perd ses premiers

Une décision injuste, niant les urgences écologiques et sociales !

La Commission européenne reproche à l'État, unique actionnaire du groupe SNCF, d'avoir aidé sa filiale de Fret entre 2007 et 2019.

- **Pourtant tous les grands groupes européens aident leur filiale de Fret**, dans la mesure où ils se trouvent en concurrence déloyale avec le transport routier. En effet, le transport routier ne paie pas ce qu'on appelle «ses externalités négatives» (Péages, pollutions, accidents, usure de l'infrastructure, quasiment aucun contrôle et très peu de taxes depuis l'abandon de l'Écotaxe, dumping social avec les chauffeurs routiers de l'Est).
- Pourtant Fret SNCF, contrairement aux autres pays européens, ne bénéficiait entre 2007 et 2019, que de très peu de subventions publiques (79 millions de subventions publiques pour le Fret dans son ensemble en 2017 pour 304 millions en 2022). D'ailleurs les premières aides aux wagons isolés datent de... 2021. Or seul Fret SNCF fait du «Wagon isolé».
- La Commission européenne, dans son courrier du 18 janvier, regrette que le groupe n'ait pas «démantelé ou cédé Fret SNCF». Voilà l'objectif à peine caché de la Commission européenne, la liquidation du transporteur public. Si le groupe SNCF avait écouté la Commission européenne, la part modale du train ne serait pas aujourd'hui de

trafics au profit de ses concurrents. Les 23 flux de trains combinés doivent tous être transférés d'ici juin 2024.

- Le 1^{er} janvier 2025, Fret SNCF doit être liquidé, remplacé par 2 filiales de droit privé, avec ouverture du capital et renégociation du cadre social.



10 % (-60 %) par rapport aux années 2000, mais de moitié moins !

- Dans une période où l'urgence écologique est plus que jamais d'actualité, cette décision de liquidation va impacter pour longtemps tout espoir de report modal vers le fer alors que le transport routier est le premier émetteur de CO2 en Europe... Une aberration !

SUD-Rail à la pointe des mobilisations pour la défense de Fret SNCF

Depuis l'annonce du plan de discontinuité, SUD-Rail est à l'initiative et sur tous les fronts.

- **17 mai** plus de 1 000 cheminots se sont rassemblés pour la défense de Fret SNCF face à l'imminence des annonces de casse de notre outil de travail.
- **23 mai**, plus de 300 militants SUD-Rail interpellent directement le ministre des Transports Clément Beaune, lors d'un colloque organisé par la FNAUT, quelques heures avant ses annonces.



- **1^{er} juin**, plus de 700 cheminots interpellent le président du CSE Fret, 7 jours après les annonces du gouvernement.
- **15 juin**, rassemblement au triage du Bourget, jour de la présentation du plan au Conseil d'Administration du Groupe SNCF.
- **26 juin**, plus de 800 cheminots manifestent dans la ville de Somain, contre ce plan.
- **27 septembre**, grève unitaire SUD-Rail/CGT/CFDT contre le plan de discontinuité. Une action est organisée à Paris avec envahissement du ministère du Développement durable.
- **20 octobre**, rassemblement dans la ville d'Hourcade, à proximité du Triage.
- **13 novembre**, plus de 500 cheminot-e-s à l'appel de SUD-Rail se sont rassemblé-e-s au triage de Woippy. L'un des trains transférés sera à cette occasion symboliquement bloqué.
- **21 novembre**, manifestation dans le triage de Sotteville, avec l'alliance écologique et sociale et en présence du rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur la libéralisation du Fret.

La défense de Fret SNCF, c'est bon pour nos emplois et la planète !

La France a des objectifs très ambitieux en termes de réduction de CO2. Il faut dire que l'année 2023 a été la deuxième année la plus chaude enregistrée, depuis... 1900. Comme le transport représente maintenant 32 % des émissions de CO2 en France, la baisse du niveau de pollution passera inévitablement par le développement de moyens de transport décarbonés, donc du train. En 2022 le transport a dégagé 130,5 millions de tonnes de CO2, en hausse constante. **Face à cette situation que fait le gouvernement?** Il liquide le 1^{er} opérateur de Fret ferroviaire, ce qui va inévitablement fragiliser tout le secteur. Et il n'a pas besoin de ça alors que la part du train dans le transport de marchandises a encore

baissé en 2022, pour s'écrouler en 2023 et 2024! Pour les emplois c'est une catastrophe, car au-delà des 500 suppressions de postes à Fret SNCF, c'est toute la filière de Fret qui sera impactée. En 2005, il y avait encore 15 000 cheminots à Fret SNCF, aujourd'hui, il y en a moins de 5 000. Ce sont des centaines de collègues qui vont se retrouver sur le carreau, alors que bien souvent ils ont déjà été les plus touchés par les réorganisations. Par ailleurs, la création de 2 filiales à la place de Fret SNCF acte la privatisation de l'activité complète et la casse de tous les droits sociaux. Enfin l'interdiction de faire du transport combiné pendant 10 ans pose tout simplement la question de la viabilité économique de la future filiale.

Pour SUD-Rail, il n'y a pas de fatalité sur la question de Fret SNCF !

- Le plan de discontinuité n'est pas fini, il reste notamment les conditions sociales dans les filiales à aller gagner... Cela passera également par le CA!
- Il y a les élections européennes, avec les enjeux écologiques et le «green deal» c'est le moment pour dénoncer publiquement cette politique absurde de casse de l'outil industriel du fret ferroviaire en pleine crise climatique.
- Un rapport d'enquête parlementaire sur le Fret ferroviaire demande un moratoire sur ce plan de casse!

Avec SUD-Rail dans les Conseils d'Administration, c'est l'avenir du Fret ferroviaire public et des cheminot-e-s qui le font qui sera défendu ! Pas de fatalité, un combat sur tous les fronts pour un Fret ferroviaire public !

Le plan de discontinuité c'est quoi ?

- **Suppression de 500 postes sur les 5 000 cheminots de Fret SNCF.**
- **Transfert de 23 flux de trains combinés... aux concurrents de la SNCF.**
- **Liquidation de Fret SNCF au 1^{er} janvier 2025 remplacé par 2 filiales avec ouverture du capital.**
- **Renégociation des accords d'entreprise et dumping social dans les 2 filiales.**
- **Interdiction faite à la filiale de répondre aux appels d'offres du train combiné pendant... 10 ans.**
- **Vente de 40 % des biens immobiliers de Fret SNCF.**

Quand et comment voter **Sud Rail** aux élections des CA SNCF ?

JE TRAVAILLE
À LA SA « VOYAGEURS »

JE TRAVAILLE
À LA SA « RÉSEAU »

JE TRAVAILLE À LA SA
« GARES ET CONNEXIONS »

JE DOIS VOTER 2 FOIS
MA SA + LA SA SNCF HOLDING

JE TRAVAILLE DANS
UNE FILIALE SNCF

JE TRAVAILLE À LA SA SNCF
OU AU GIE OPTIM SERVICES

JE TRAVAILLE
À LA SAS FRET

JE VOTE 1 FOIS
À LA SA SNCF HOLDING

Le 20 mars un 1^{er} courrier vous sera envoyé avec vos identifiants et le mode d'emploi.
Le 22 mars un 2^e courrier vous sera envoyé avec vos codes. Si vous ne recevez rien
ou un seul des deux courriers, appelez l'assistance téléphonique 24 h/24
à partir du 26 mars 18h ou contactez votre représentant·e SUD-Rail.
À partir du 28 mars, connectez vous sur internet à l'adresse suivante :
<https://snfca2024.alphavote.com> ou sur les raccourcis dédiés
sur l'application et les réseaux SUD-Rail.

Votez pour porter le travail
à la table des patrons !

Le scrutin se déroulera
du 28 mars 9 h au 4 avril 17 h

ON VOTE

Union
syndicale
Sud Rail

